

2019

REGLEMENT DU 31ème TOURNOI
JUNIORS/SENIORS DE FONTAINE



Fontaine

Alpes Judo Fontaine

柔道



1957

Fontaine, le 10 août 2019

Madame, Monsieur le Président,

Alpes Judo Fontaine est heureux de vous inviter à son 31^{ème} tournoi Juniors-séniors qui se déroulera le **DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2019**.

**Gymnase ARISTIDE BERGES,
Allée des Balmes,
38170 SEYSSINET PARISET (banlieue de Grenoble)**

Comme chaque année, de nombreux clubs nationaux et étrangers seront présents. Vous voudrez bien nous confirmer votre participation au plus tard **le mercredi 20 novembre 2019 à minuit**.

Vous trouverez ci-après le règlement de notre tournoi.

En espérant vous compter parmi nous, recevez nos sincères salutations sportives.

Les membres du bureau,

Contacts :

Le club au 04 76 26 05 71 de 18H à 21H les lundis, mardis et jeudis

Corine CUCCHIARA au 06 82 16 15 64

Jérôme VIROULAUD au 06 34 39 90 14

Article 1 : ATTENTION : pas d'inscription le jour J !

Au plus tard le mercredi 20 novembre à minuit. Aucune inscription ou désinscription ne sera acceptée après cette date. Les inscriptions se feront uniquement **via notre site (<http://alpesjudofontaine.fr/>)**.

Article 2 : Le montant de l'engagement est fixé à **10€** et devra être réglé au moment de l'inscription. Pour les judoka inscrits mais non présents (fichier club du 21 novembre faisant foi), le montant de l'inscription ne sera pas remboursé, sauf sur présentation d'un certificat médical.

Article 3 : le règlement sportif en vigueur sera celui de la FFJDA.

Article 4 : Lors de la pesée, les combattants devront justifier de leur passeport sportif en règle (2 timbres de licences), être ceinture verte minimum et présenter un certificat médical datant de moins d'un an avec la mention « **Apte à la compétition** ». Les combattants étrangers devront être en règle avec leur fédération ainsi que l'UEJ et qu'ils soient à jour de leur couverture sociale nationale.

Article 5 : **une tolérance de poids de 1 kg sera acceptée.**

Article 6 : poules ou tableaux avec double-repêchage. Ce système peut être modifié en fonction du nombre de combattants par catégorie.

Article 7 : médailles aux 4 premiers de chaque catégorie dans laquelle le judoka aura combattu. Un lot sera attribué au premier de chaque catégorie.

Article 8 : aucun sur-classement de catégorie d'âge ne sera accepté. **Attention les cadets cadettes troisièmes années (2003)** ne peuvent pas combattre.

Déroulement de la manifestation :

- ❖ **JUNIORS/SENIORS FILLES**, nées en 2000/2001/2002 (juniors) et avant 2000 pour les séniors.

Catégories de poids : -44Kg / -48Kg / -52Kg / -57Kg / -63Kg / -70Kg / -78Kg / +78Kg

Temps de combat : 4'

Pesée (1 kg de tolérance) : de 9h00 à 10h00

Début des combats : 10h45

- ❖ **JUNIORS/SENIORS Garçons** nés en 2000/2001/2002 (juniors) et avant 2000 pour les séniors.

Catégories de poids : -55Kg / -60Kg / -66Kg / -73Kg

Temps de combat : 4'

Pesée (1 kg de tolérance) : de 11h00 à 11h30

Début des combats : 12h15

Catégories de poids : -81Kg / -90Kg / -100Kg / +100 kg

Temps de combat : 4'

Pesée (1 kg de tolérance) : de 12h30 à 13h30

Début des combats : 14h15

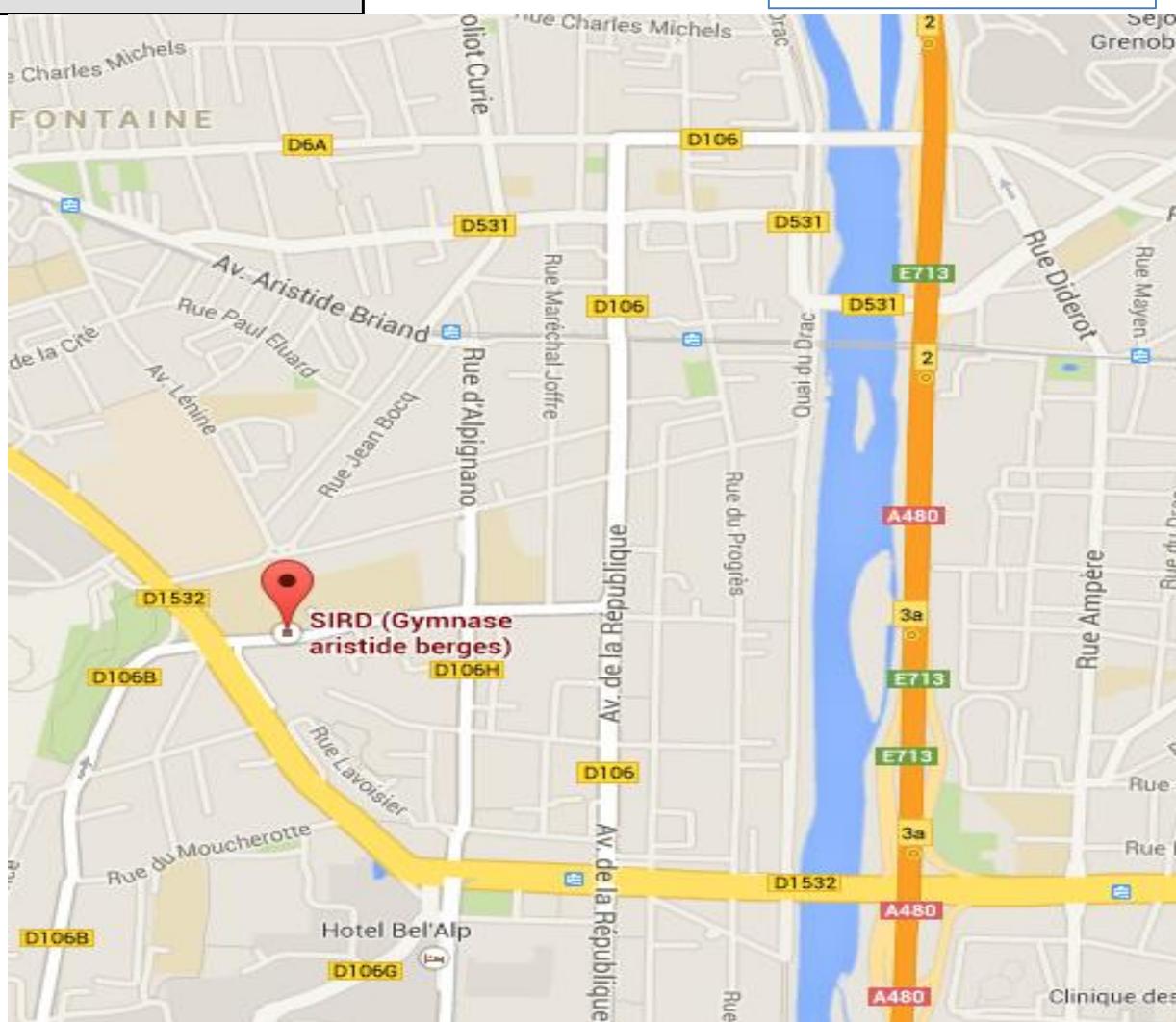
Plan d'accès

Latitude : 5.69061000

Longitude :

45.18493000

A480 venant de
Voreppe



A480
direction
Seyssins